



Association **ACOUMPAGNA**
Centre Social du Centre Ville rue Pasteur Prolongée
05000 Gap

Assemblée Générale Ordinaire n°10

Date de l'Assemblée Générale : 27 JUIN 2020 à 17h **Lieu :** Salle de **LOCOMMUN**

Membres présents (17) : Paule Girousse, Carole Chassard, Laurence Perreau, Jacques Olive, Chantal Rosso, Sandrine Brouquier, Brigitte Escallier, Sophie Schall, Armelle Fanari, Aurore Morel, Sébastien Gimbert, Samira Znifeche, Patricia Blanc, Josiane Pailhez, Isabelle Miton, Odile Pommier, Catherine Chaudot

Membres absents (5) : Jacques Ruta, Catherine Combaz, Cécile Signoret, Khadija Litem, Laetitia Serventon

Procurations (8) : Paule Girousse pour Marie Iuspa, Isabelle Nowicki et Anne-Françoise Kasprzak ;
Chantal Rosso pour Chantal Marcellin et Danièle Bourges
Samira Znifeche pour Massot Christiane et Doligez Véronique
Odile Pommier pour Cécile Davignon

Secrétaire de séance du jour : Paule Girousse

Sujet 1) de l'ordre du jour : Vie associative 2019/20

A- Les adhérents :

Nous sommes cette année 30 adhérents : 29 membres exerçants professionnellement le métier d'aide à domicile et une personne partenaire dans les ateliers.

Prochainement c'est par les bulletins d'adhésion que chacun pourra choisir son statut de membre comme décidé lors de la réécriture du projet. Le renouvellement des cotisations se fait au 1er Janvier pour une cotisation de 26 euros.

Clarisse Thirode et Corinne Meynier Ceinturet n'ont pas souhaité renouveler leur adhésion et Brigitte Escallier nous a rejoint.

B- Rapport d'activité :

1- Tableau récapitulatif de l'Activité professionnelle de chaque adhérent et global

Nombre d'adhérents 24 adhérents ont répondu, sur 29	Nombre de contrats sur la période	Nombre de contrat par mois actuellement	Nombre de contrats partagés sur la période	Nombre de contrats de remplacement effectués	Nombre de formations effectuées	Nombre de relais effectués	Nombre d'heures par semaine
Soit	133	111	53	20	16	51	20 ou 14 équivalence Temps Plein

2- Offres d'emploi (offres via tel ou boite mail)

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1k1OCUPx39hJYVOU3r-c_IOdXQb3w9_5hhkee6CbBgmo/edit#gid=1736490865

Nous avons reçu 56 annonces dont 36 via la permanence téléphonique, 11 via les adhérents et 9 via la boîte mail au 21/06/2020
6 annonces ont été annulées, 4 pourvues hors collectifs, 8 pourvues par les adhérents et 38 dont on ne sait pas.
11 annonces sont hors Gap.

3- Le Partenariat

Depuis la dernière AG, le partenariat s'est poursuivi avec une moindre activité au vu de la fin du projet FDF (ateliers et exposition). Cependant nous pouvons noter le maintien des partenaires :

- La PTA (anciennement Symbiose) pour nous avoir sollicité régulièrement pour des propositions d'accompagnements, ou lorsque des professionnels l'ont sollicité selon besoins de ses bénéficiaires
- La Fondation Seltzer pour les demandes de répit
- L'APF pour avoir répondu à nos demandes lors de la mise en place d'accompagnements et notre participation à la journée des aidants en octobre 2019
- La Source UNAPEI, (via le Conseil de Vie Sociale)
- L'IME
- La MAS (maison d'accueil spécialisée)ADSEA Bois de Saint Jean.
- PCPE (Pôle de compétences aux prestations externalisées) pour les accompagnements de cas difficiles.

- Ergologic pour les relais (notamment pour la réécriture du projet de l'association, et des formations)
- Ipéria pour l'audit réalisé avec Mélanie Tocqueville et les formations
- Adhela pour la participation de quelques membres à de la formation (notamment sur la compta et les subventions)

- Lieux ressources pour la participation à la construction de l'ouverture de ce lieu, et le lien avec dans la situation de crise durant le covid
- Le Café des familles pour avoir exposé notre Damier, et être resté ouvert à nos propositions (avec renouvellement de notre adhésion)
- L'Ouort de Benevent, pour avoir accueilli des bénéficiaires et auxiliaires au jardin (avec renouvellement de notre adhésion)

- Le Lycée Sévigné dans le cadre du prêt de l'expo pour leurs élèves ainsi que dans la perspective de demande de stage pour leurs élèves préparant un diplôme services à la personne
- Le Greta : proposition de témoigner lors de leur formation, demande de prise en charge de stagiaires.
- Ludambule pour le prêt de jeux (avec notre adhésion)
- Locommun pour la location de sa salle et la mise à disposition d'outil de rangement
- Profession Sport 05 pour le salariat éventuel de professionnels (dans le cadre du Répit par exemple)
- Le Département pour l'octroi d'une subvention de 1500 euros et le renouvellement d'une demande pour 2020 (actuellement à l'étude)
- La mairie pour le Rdv que Sandrine et Paule ont eu avec Mr Le Maire fin novembre 2019
-
- Le Codes, l'Uness, Adelha ou autre association... pour les informations ou newsletters régulièrement envoyées

et les Subventions

Le Département en 2019 nous a versé une subvention de 1500 euros dédié à notre fonctionnement (location salle à locommun, achat d'un ordinateur, paiement de frais liés à l'exposition lors de la journées des aidants et au lycée)

5- Audit :

Le travail effectué en relais pour la réécriture du projet associatif fait suite à l'audit de Mélanie Tocqueville et à ses constats.

6- Récapitulatif des décisions autres, votées lors des CA de septembre 2019 à juin 2020

Prêt de l'exposition pour la semaine des aidants, pour le collège Mauzan, pour le Lieux ressources ainsi que le lycée Sévigné.
Chantal Rosso stocke les photos de l'exposition chez elle.

Proposition d'accompagner en stage les élèves du lycée Sévigné.

Location d'une armoire pour le stockage des fournitures d'Acoumpagna à Locommun et achat d'un ordinateur.

Location de la salle de Locommun comme espace de travail et pour les réunions de CA, AG et les ateliers. La réservation est à faire auprès de Catherine Leprince.

La cotisation des bénéficiaires pour participer aux ateliers est de 10 euros par an et de 5 euros supplémentaires par atelier.
Participation d'Odile à une visio-conférence "Les Alpes d'Après" sur le thème du confinement.

Face à certaines difficultés pendant l'exercice de notre métier, la Fepem et Catherine Leprince du Lieux Ressources sont là et peuvent faire valoir nos droits.

Vote du bilan moral : à l'unanimité 25 votes Pour

C- Rapport financier

Une demande de subvention pour 2020 a été faite au Conseil Départemental 05, en attente du rendu de la décision à ce jour.

La clôture du compte de la Nef demandée n'est pas encore effective à ce jour.

Paule, Sébastien et Carole ont la signature à la banque du Crédit Mutuel.

Les difficultés principales pour la nouvelle équipe de la trésorerie (depuis l'A.G. 2019) ont été l'absence de présentation à l'A.G. de juillet 2019 du bilan financier pour l'année 2018 ainsi que la lecture des comptes de janvier à juillet 2019 marqués par l'utilisation de subventions obtenues en 2018. Ce qui explique le déséquilibre charges/produits pour 2019.

D'où l'intervention requise après vote en C.A. (10h de travail) de Joris Faribault (profession contrôleur de gestion) pour la vérification des comptes 2019 (tableaux Excel et ses formules, numéros de compte -codes- associés aux saisies dans les journaux de compte ...) et l'établissement du Compte de Résultat de 2019. Les documents comptable 2018 n'ont pu lui être ouverts malgré deux demandes au propriétaire des documents. Les comptes 2018 n'ont pu être lus qu'en lecture seule.

La poursuite de l'intervention annuelle d'un expert, actuellement et au moins pour 2020 Joris Faribault, pour la supervision experte des comptes est souhaitée à l'avenir. Il pourra bénéficier d'un temps plus long dès les comptes 2019 puisque son intervention cette année a été sollicitée tardivement par rapport à son agenda chargé.

Adhésions à Ludambule, Locommun, L'Ouort de Bénévent et le Café des Familles.

35 euros/demi-journée pour la location de la salle à Locommun ainsi que la location de l'armoire (700 euros)

Le solde de la Nef de 576.22 euros sera transféré sur le compte du Crédit Mutuel lors de sa fermeture,

Le solde du Crédit Mutuel est de 1868.50 euros.

Toutes les cotisations des adhérents à notre collectif sont à jour, pour un montant total de 672.40 euros. Certains ont cette année payé au prorata de leur mois d'inscription ultérieur, afin que chacun puisse dorénavant régler sa cotisation au mois de janvier et de faciliter ainsi la tenue des comptes par cette unification.

Vote du bilan financier : à l'unanimité 25 votes "Pour".

D- Les outils numériques associatifs

Les tarifs de nuits applicables sont sur la place du village du Wiki et sont ceux de la convention collective du particulier employeur que vous pouvez retrouver sur internet également.

Les infos sur les modalités liées aux contrats de travail sont dans l'onglet "Docs et Ressources" du Wiki et vous pouvez aussi retrouver ces fichiers et les télécharger à partir du site du Cesu.

Si vous avez des problèmes de connection sur le wiki dû au mot de passe il faut faire "mot de passe oublié" et le réinitialiser.

La gestion de la boîte mail en interne: Libeller les mails de chaque commission pour plus de clarté, de lisibilité et faciliter l'archivage lorsqu'ils ne sont plus d'actualité. Tri de la boîte mail à continuer à effectuer, notamment les mails archivés de la fondation de France et Partenariat.

Utilisation de Zoom pendant le confinement (en version gratuite) comme "espace de travail" virtuel et pour les réunions de CA. Pour l'utilisation, possibilité de se connecter avec le compte de Catherine Leprince et de créer une réunion Zoom.

Sujet 2) de l'ordre du jour : Projet Associatif

A- Présentation de la réécriture du projet associatif écrit (suite audit par le groupe relai)

Présentation du nouveau fonctionnement envisagé

Nouvelle gouvernance avec création de 4 instances :

Communication interne (administratif, téléphonie, boîte mail...)

Communication externe (partenariat, atelier...)

Trésorerie (comptabilité, subvention...)

Ethique (respect de la charte, médiation....)

<https://docs.google.com/presentation/d/1v0iJ9wDq7cBjdQMv89bbJMpeoCEXpcufZ8kgI0-Q1Tc/edit#slide=id.p>

Nouvel “organigramme” des Adhérents :

MEMBRES ACTIFS est une personne diplômée du secteur de l'aide à la personne qui choisit d'intégrer librement un collectif de salariés du particulier employeur moyennant une cotisation annuelle, pour ses valeurs (charte) et ses avantages (rompre l'isolement, soutien, travail d'équipe, remplacement) mais aussi pour ses exigences (être diplômée, s'engager à se former régulièrement), être autonome (se tenir informer), participer activement à la vie du collectif (CA, AG, ateliers, commissions etc...) afin d'en assurer et d'oeuvrer pour sa pérennité.

Il a un accès personnel au site internet wiki, aux offres d'emploi et accès aux outils de gestion (boîte mail, drive)

Le membre actif peut être bienfaiteur et a un statut décisionnaire (obligatoirement actif dans le cercle bleu).

MEMBRE OBSERVATEUR ENTRANT est une personne diplômée du secteur de l'aide à la personne qui choisit d'intégrer librement un collectif de salariés du particulier employeur moyennant une cotisation annuelle, pour ses valeurs (charte) et ses avantages (rompre l'isolement, soutien, travail d'équipe, remplacement) mais aussi pour ses exigences (être diplômée, s'engager à se former régulièrement), être autonome (se tenir informer), afin de se familiariser avec les instances du collectif.

A terme, il fera le choix d'intégrer les membres actifs ou membre bienfaiteurs. Il a un accès personnel au site internet wiki (sauf aux offres d'emploi) ; Il n'a pas accès aux outils de gestion (boîte mail et drive) mais peut avoir accès aux documents partagés.

Les offres d'emploi non pourvues par les membres actifs leur seront proposés selon le protocole établi.

Le membre observateur entrant peut être bienfaiteur, a une voix consultative et peut être force de propositions lors des réunions.

MEMBRE OBSERVATEUR SORTANT ou membre d'honneur est un ancien membre actif, qui a choisi de modifier sa posture au sein du collectif pour être consulté sur la vie associative et peut ponctuellement avoir des missions au sein de l'association.

Il a un accès personnel au site internet wiki (sauf aux offres d'emploi) ; Il n'a pas accès aux outils de gestion (boîte mail et drive) mais peut avoir accès aux documents partagés.

Le membres observateur sortant peut être bienfaiteur, a une voix consultative et peut être force de propositions lors des réunions.

MEMBRE BIENFAITEUR (pas de déduction fiscale lorsqu'on fait un don à l'association) est une personne qui fait un don d'un montant libre pour soutenir les valeurs et les actions de l'association. Il peut être un particulier, un partenaire, membres ou un bénéficiaire.

Il a un accès public au site internet du wiki. Il peut participer à des missions ponctuelles.

Il a une voix consultative sur les projets de la vie associative et peut être force de propositions, il est destinataire des ordres du jour et comptes rendus des AG.

B- Échange discussion et positionnement éventuel dans les différentes instances

Tout adhérent est soumis à la discrétion professionnelle et a toujours le choix de quitter librement le collectif lorsque ses valeurs, avantages ou exigences ne correspondent plus à ses attentes/ambitions.

C- Election du bureau (responsables légaux, trésoriers et secrétaires)

Présentation à l'élection du bureau **Paule Girousse, Sébastien Gimbert , Carole Chassard et Isabelle Nowicki.**

Vote de l'élection : Responsabilité légale **Paule Girousse**

Trésorier **Sébastien Gimbert**

Trésorier adjoint **Carole Chassard**

Secrétaire **Isabelle Nowicki**

à l'unanimité 25 votes

Démission de Laurence à la responsabilité légale.

Présentation à l'élection de la responsabilité légale : Jacques Olive

Vote de l'élection : Responsabilité légale **Jacques Olive**

à l'unanimité 25 votes

Entrée de Chantal Rosso au sein du CA sur la commission Partenariat.

Sujet 3) de l'ordre du jour : Perspective

a- Les projets

Date de l'AGE pour le dernier trimestre.

Tablettes numériques en prévisionnel du budget

Fiche action à définir

Projet associatif à terminer et à envoyer en amont de l'AGE

d- Perspectives de nouvelles subventions

à reporter à L'AGE

Fin de la séance à 20h30